

## Commune de Bulle

Séance du conseil municipal du mercredi 12 avril 2017 sur convocation du 8 avril 2017

Membres présents : 9

Membres excusés : Cédric Chambelland, Jean-Claude Barçon

Secrétaire : Christophe André

### 1. Approbation du CR du conseil municipal du 7 mars 2017

### 2. VOTE DES TAXES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de maintenir les 3 taxes aux taux actuels à savoir : **TH à 15,19 % TFB à 9,74 % TFNB à 16,80 %**

### 3. INDEMNITES DES ELUS

Vu l'Art. L.2123-23 et L. 2511-35 du Code général des collectivités territoriales, la valeur du point d'indice concernant les indemnités des élus passe de 1015 à 1022 à compter du 1er février 2017. En conséquence, les indemnités du Maire passent de 646,25 € à 658,01 € par mois (17 % de l'indice) et les indemnités des adjoints passent de 250,90 € à 255,46 € par mois (6 % de l'indice).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents entérine l'augmentation.

### 4. VOTE DU CA 2016 ET BP 2017 du budget général

Budget général	Compte administratif 2016	Budget primitif 2017
<b>Section Fonctionnement</b>		
Dépenses	183 195,52 €	354 694,01 €
Recettes	214 788,78 €	383 966,09 €
	<b>31 593, 26 € (excédent)</b>	<b>29 272,08 € (excédent)</b>
<b>Section Investissement</b>		
Dépenses	153 406,08 €	838 028,56 €
Recettes	500 044,62 €	838 028,56 €
	<b>346 638,54 € (excédent)</b>	<b>0 €</b>
<b>Résultat global</b>	<b>378 231,80 € (excédent)</b>	<b>29 272,08 € (excédent)</b>

### Les principales dépenses d'investissement

Mairie : **34 333 €** de mobilier, **311 000 €** de travaux et **16 000 €** d'études - travaux SYDED EP rue des Auges : **4 500 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents pour l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2016 du compte de gestion du percepteur, le CA 2016 et le BP 2017.

### 5. BATIMENT MAIRIE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents pour l'investissement dans du mobilier pour un montant de **28 610,83 € HT soit 34 333 € TTC** et pour solliciter les financeurs pour subventions (contrat de ruralité).

### 6. Taxe d'aménagement

Après avis du Copil de la CFD, il y a lieu de prendre une délibération complémentaire à celle prise le 17 octobre 2016 pour rembourser la TA appliquée sur les aires de stationnement de la ZAE. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le remboursement de la TA appliquée sur les places de parking de la ZAE.

### 7. ASA DU PERTUIS-LA PIERRE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner Mr Cédric CHAMBELLAND comme délégué de la Commune auprès de l'ASA du Pertuis – La Pierre et Monsieur Michel GRESSET comme suppléant.

### QUESTIONS DIVERSES

- Point enquête « Montée en débit »
- Bilan réunions SEVAD, SIBD et Syndicat des Eaux
- CR réunion du CCAS

Le CA du CCAS a décidé de reconduire l'offre de la carte Jeunes à tous les collégiens, étudiants et lycéens. Un formulaire sera remis à tous les jeunes concernés en juin pour en faire la demande. Une remise officielle sera organisée par la Municipalité en septembre 2017.

La séance est levée à 22 h 30.

Le secrétaire